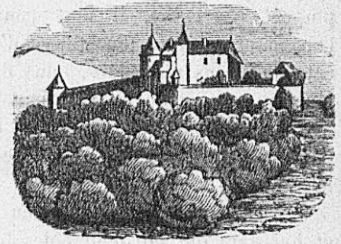




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
" " 6 mois " 2.—
Pour l'Étranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE, FRIBOURG.

Prix des Annonces et Réclames
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

1886.

A tous nos amis et abonnés, nous présentons nos meilleurs souhaits de nouvelle année, santé, prospérité, bonheur; à nos chers agriculteurs des granges bondées de gerbes et de fourrage, le bétail en hausse, les produits du lait en reprise et les impôts en baisse.

Le journal LA GRUYÈRE continuera à paraître comme du passé. Ceux qui n'auront pas renvoyé le premier numéro, seront considérés comme réabonnés pour une année. Mais nous espérons que nos amis nous resteront fidèles.

BULLE, le 29 Décembre 1885

Le gouvernement et le pays.

II.

La première nécessité qui s'impose, disions-nous dans notre premier article sur la situation économique et financière du canton de Fribourg, est celle de restreindre les dépenses au strict indispensable.

De même qu'un ménage, qui ne peut pas, avec ses revenus ou le produit de son travail, nouer les bouts, comme l'on dit, sans entamer ses capitaux ou ses fonds, ou sans faire des dettes, a l'obligation de diminuer sa dépense et de la proportionner à ses ressources, s'il veut éviter une ruine inévitable, de même le ménage de l'Etat, l'administration a le devoir de dépenser moins dès qu'il

FFUILLETON DE LA GRUYÈRE 30

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Que le patois gruyérien rencontre dans l'italien moderne, et surtout dans ses dialectes septentrionaux, bien des formes lexicologiques qui parfois diffèrent des siennes propres seulement par de légères nuances de prononciation, cela est de même facilement explicable. Voici plus d'une vingtaine d'exemples de cette proche parenté: *avere*, avoir; *avena*, avoine; *bere*, boire; *ora*, maintenant; *allevare*; *allègre*; *aragna*; *arca* (artze), bahut; *bestiame*, bétail; *roindine*, hirondelle; *gazza*, pie; *merlo*; *fave*, des fèves; *foglie*, des feuilles; *melo*, pommier (en gruyérien *melei*, pommier sauvage); *bventa* (en dialecte lombard); *cagna*, chienne; *lorde*; *gravare*, gêner, charger; *arare*, labourer; *sibilar*, siffler; *assettare*, arranger, asseoir; *affannare*, peiner, inquiéter; *solajo* (pron. *solajo*), plancher, solivage; *donna*, femme, épouse, mère; *soletto*, tout seul; *casa*, maison, etc.

Également, l'espagnol actuel offre parmi son matériel lexicologique des individualités auxquelles des formes ana-

est établi que le contribuable ne peut payer les impôts sans prendre sur le nécessaire, sans entamer son fonds ou s'endetter.

Or, il est incontestable que dans le canton de Fribourg nous payons, sous forme de contributions de toute sorte, cantonales, communales, impôts indirects, émoluments de justice et autres, amendes, etc., etc., au-delà de nos moyens, que si nous continuons toujours à payer ainsi, nous allons fatalement à la ruine.

Voyons donc un peu ce qu'un gouvernement honnête et fort, qui ne s'inspirerait que des nécessités de la situation, qui voudrait rétablir l'ordre et l'économie en même temps que l'équité et la justice dans le ménage ou dans l'administration des deniers publics, pourrait bien réaliser d'économies annuellement sur nos dépenses cantonales.

Les économies ou suppressions de dépenses que nous allons signaler seraient tellement aisées à réaliser avec un peu d'énergie et de bon vouloir qu'il est même étonnant que personne jusqu'aujourd'hui n'en ait fait l'objet d'études plus approfondies.

1. Ainsi nous voyons au budget de 1886, voté dans la dernière session du Grand Conseil, que l'on va nous faire payer, pour les séances de l'autorité législative, les indemnités aux deux députés qui nous représentent au Conseil des Etats, pour le traitement des Conseillers d'Etat, des employés de la Chancellerie et des bureaux des différents départements, sans compter l'armée des employés de districts, environ 180,000 à 200,000 fr.

Or, il y a certainement là une économie de 60 à 80,000 fr., au bas mot, à opérer si on le veut résolument et cela sans que l'administration en souffre.

2. L'administration de la justice doit coûter directement à l'Etat, d'après les prévisions du budget, environ 190,000 fr. Mais une étude qui a paru

dans ce journal même, à la fin de l'année 1882, sous le titre: *M. Théraulaz et la réforme judiciaire* (celle qu'on nous promettait aux élections de 1881 et qui est aujourd'hui enterrée), donne l'appréciation que nous nous permettons de reproduire ci-après sur le coût général de la justice et ses accessoires obligés, dans le canton.

Ce n'est pas seulement cinq cent mille francs, c'est plutôt sept à huit cent mille francs, près d'un million que la justice engouffre par année dans le canton de Fribourg.

En voici la preuve arithmétique et par le menu.

1. Le fisc paie directement pour traitements du personnel, juges, greffiers, huissiers, ministère public, etc.	fr. 150,000
2. Nous venons à titre de billets d'épices, soit de coupons d'émoluments:	
a) au greffe du tribunal cantonal	» 10,000
b) aux greffes des tribunaux inférieurs et du tribunal de commerce	» 50,000
c) aux juges et aux justice de paix	» 50,000
3. Les frais en matière pénale se chiffrent par plus de	» 60,000
4. Sous forme de droits de timbre et de droits d'enregistrements, on fait suer à ceux qui ont recours aux tribunaux plus de	» 100,000
5. L'exploitation des faillites et discussions coûte	» 60,000
6. Une cinquantaine de procureurs vivent de la table de dame justice. En évaluant leur gain à 2000 fr. en moyenne, on arrive à	» 100,000
7. Aux procureurs, ajoutez cette légion d'huissiers avides, une cinquantaine environ, qui cachent en moyenne 2000 fr., soit en tout	» 100,000
8. Nos juges ne connaissant, pour la	

telles, par exemple, que *buèbo*; *boû*, bois, forêt; *cuèro*, combien, guère; *moujà*, penser, ruminer; *moua*, bouche (des animaux); *frec* (avec c muet), frais; *hié*, ciel; *papet*, bouillie; *grattà*; *hlotze*, cloche.

Néanmoins la prononciation du dialecte gruyérien révèle encore les traces d'une influence celtique; de là certaines articulations qui lui sont restées comme spécialités caractéristiques et qui ne figurent ni dans les alphabets provençal, italien, espagnol, ni dans le français. Qu'une population d'origine celtique ait habité la contrée, il y a à quelques vingt-cinq siècles et plus, qu'elle ait animé de sa vie et de son activité les vallées de la Sarine et de la Jogne, c'est un fait attesté par des vestiges de leur langue qui ne se sont pas entièrement effacés et qui percent dans les noms de quelques montagnes et de plusieurs localités.

Avant de consigner ici une partie des résultats de mes recherches, je ferai observer que la langue des Gaulois comptait bien des idiomes régionaux, d'autant plus que de leur temps les communications étaient moins fréquentes qu'elles ne l'ont été plus tard. Ces idiomes étaient apparentés entre eux, comme les langues et dialectes romans, par exemple. Formant ainsi, et grâce à la vastitude du territoire où il était parlé, de nombreux groupes, le celtique a dû céder, ici à une invasion latine, là à une invasion germanique, et, après tant de siècles, il ne vit plus que dans les replis de quelques contrées montagneuses, comme la Bretagne, où l'on parle l'armoricain, le pays de Galles, dont la langue est le Rymri, l'Irresse, avec l'idiome erse de ses montagnards, ou dans des îles, comme l'île de Man et l'Irlande. De même les vallées des Pyr-

logues correspondent dans le gruyérien; ainsi: *entrevrar*, comprendre, s'entendre (en Gruyère: *s'informer*); *adobar*, rapiécer; *anublar*, se couvrir de nuages; *aumentar*, agrandir, augmenter; *boton*; *cabra*; *creicer*, croître; *empachar* (*tchar*), embarrasser; *escobar* (*var*), balayer; *espantar*, effrayer; *galan*; *gambaro* (*tzambero*); *llama*, flamme, *manera*; *mantilla*; *merendar*, prendre un repas entre le dîner et le souper (en gruy., souper); *mudo*; *pan*, pain; *pared*, paroi; *pastura*, fourrage; *pebre*, poivre; *rebullir*, bouger, mouvoir; *rio*; *robar*; *recordar*, souvenir (se); *valiente*, courageux, brave; *rigodon*, contredanse; *salir*, sortir; *sobrar*, rester en plus; *tropa*, troupe; *duerno*, je dors; *muerdo*, je meurs; *cuezo*, je cuis; *tuerdo*, je tords, et autres encore.

Afin d'obvier à tout étalage, je bornerai là ces exemples, bien qu'il me fût loisible d'en extraire de deux autres domaines d'un voisinage moins rapproché, c'est-à-dire du portugais et du moldo-valaque; car, entre autres, les mots gruyériens pour andain, excuser, femelle, fruit, mesure ou vase de liquide, melle, petite montagne, sommeil, soupe, poirier, prise, sont évidemment apparentés aux mots portugais *andaina*, *excusar*, *mare*, *fruta*, *mitrêta*, *miolo*, *mantanheta*, *sônno*, *sopa*, *perceire*, *presa*; de même qu'il y a des analogies entre les mots du patois de la Gruyère pour boeuf, maison, un couteau, deux (féminin), demander, pain, sœur, temps, et ceux du roumain *bou*, *casă*, un *cutit*, *două*, a *intreba*, *pâne*, *sora*, *timp*.

Tous ces mots étrangers, appartenant à des groupes romans, n'ont d'autre but que celui de bien établir le romanisme du patois gruyérien, puisque le germanique n'a laissé que peu de traces de sa présence dans ce pays,

plupart, pas la loi, il faut pour la leur montrer cette fourmillière d'avocats que nous possédons, plus d'une vingtaine qui gagnent assurément en moyenne chacun 5000 fr. N'y en a-t-il pas eu un qui a réussi à se faire une note de 70,000 fr. en quelques mois » 100,000

9. Enfin juges, avocats, procureurs et huissiers ont en dehors des bénéfices que nous leur avons supputés des déboursés, tels que déplacements, etc., que l'on peut évaluer à . . . » 50,000

fr. 840,000

Quel sommaire!
 Nous négligeons encore de faire entrer en ligne de compte les frais personnels des parties, ce que coûtent les experts, taxateurs, etc.
 Quoique nos évaluations soient, quelques unes au moins, certainement au-dessous de la réalité, nous voulons bien, pour désarmer toute critique, réduire notre sommaire à 700,000 fr. »
 Et qui est-ce qui n'est pas convaincu qu'un gouvernement puissant, comme l'est le gouvernement libéral, ne pourrait pas, s'il le voulait, par une bonne petite loi, diminuer cette dépense de moitié au moins et alléger le peuple de plus de fr. 300,000 ?

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Suisses à l'étranger. — Le nombre des Suisses à l'étranger s'élève, d'après une publication intéressante du bureau fédéral de statistique, à 234,000. En France, 66,281; en Alsace-Lorraine, 4,000; en Allemagne 24,518; en Autriche-Hongrie 6,714; en Angleterre, 4,466; en Italie, 12,004; en Belgique, 890; en Espagne, 454; à Monaco, 200; aux Etats-Unis, 83,621; dans les autres pays américains, 19,159; en Afrique, 3,456; en Australie, 2,300; en Asie 800.

Presse. — On annonce la création à Paris d'un nouveau journal intitulé la *Gazette suisse de Paris*, qui n'aura aucune opinion politique ni religieuse. Son but spécial est de :

1° Faire connaître en France et à l'étranger les produits de notre commerce et de notre industrie nationale qui, tous, ont été dépréciés ou sont insuffisamment connus.

« 2° Grouper autour du drapeau de notre chère Suisse tous nos Confédérés, en leur parlant de la Patrie et en les mettant à même de se servir mutuellement, car de l'union naît la force.

« 3° Servir d'organe désintéressé à toutes les Sociétés suisses philanthropiques et autres qui, pour la plupart, manquent de moyens parce qu'elles sont trop ignorées. »

Société d'agriculture. — La fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande a nommé membres du comité pour 1886-1887 :

nées occidentales abritent encore le celtibère ou basque. C'est tout ce qui reste d'une langue mère si répandue aux temps de sa vie.

Suivant cette parenté des dialectes celtiques existants, il est, je crois, possible encore de retrouver, malgré les siècles, et à l'aide du breton, du Rymri, du gaëlique, l'origine de tel mot conservé dans le patois de la Gruyère et n'étant de source ni latine, ni germanique.

Les noms de lieux dans cette contrée paraissent constater qu'une population d'origine celtique occupa le territoire de la vallée depuis Avry jusqu'à Enney, d'un côté, et à Vuadens, de l'autre; comme aussi de la vallée de la Jogne jusqu'à Aveninge.

Un feuillet n'étant pas à proprement parler le lieu d'une démonstration scientifique un peu sévère, je dois me restreindre et dire seulement ce que, d'après des vocables appartenant à un, ou à plusieurs des dialectes celtiques, signifient les noms de quelques localités. Or, si mes investigations n'ont pas fait fausse route, Avry viendrait de la contraction des deux mots *ar*, sur (en Rymri) et *brym*, colline, et porterait le sens, d'ailleurs exact, « sur la colline ». L'échange du *v* pour le *b* est un fait bien connu dans la physiologie du langage. Selon toute vraisemblance, les Celtes avaient pour les contractions et abréviations de mots une prédilection marquée. La syllabe *ing*, restée comme *inge* ou *ingen* dans quelques noms de lieux, et correspondant au germanique *enge*, avec le sens de rassemblé, pressé, étroit, formait la terminaison dans les dénominations d'endroits habités; les Romains en ont formé *ensis*, ce qui est devenu, pour plusieurs localités de la Gruyère, la syllabe finale *ens*.

(A suivre.)

Pour le canton de Vaud: MM. W. S. Rham, de Loës et V. Lederrey; — pour Fribourg: MM. Paul Gendre et de Reyff; — pour Neuchâtel: MM. Bovet et Comtesse; — pour Genève: MM. L. Micheli et Borel; — pour le Valais: M. Ribordy; — pour le Jura bernois: M. Locher.

Le président est M. Comtesse (Neuchâtel). La fédération compte actuellement 31 sociétés avec 6650 membres.

La prochaine assemblée générale aura lieu au printemps de 1886 à Porrentruy.

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a procédé à la répartition des départements. M. Schenk cède le département politique à M. Deucher et reprend l'Intérieur. Le bureau fédéral de contrôle des compagnies d'assurances est constitué. M. Kummer en a été nommé directeur.

Militaire. — M. Kuhn, à Bienne, colonel d'artillerie, décline lui aussi l'honneur de commander la division bernoise (la IIIe). On parle aujourd'hui du colonel Feiss, chef de l'arme d'infanterie.

Chemin de fer. — La direction du Central a décidé de distribuer pendant la saison froide, à tous ses hommes d'équipe, des bons leur donnant le droit de prendre gratis, chaque jour, deux grogs dans les buffets de gare.

Simplon. — Dans la première quinzaine de janvier aura lieu à Lausanne une conférence de délégués officiels des cantons romands pour s'occuper de la situation du Simplon.

Berne. — L'autre jour, le train partant de Malleray à 5 heures avait à peine quitté la gare que la locomotive passait sur le corps d'un jeune homme nommé Juillerat, tombé en travers de la voie on ne sait trop comment. Ce malheureux, qui avait une jambe coupée et une large entaille à l'abdomen d'où sortaient les entrailles, a expiré peu après.

— Samedi dernier, un douloureux événement a mis en émoi les habitants de la rue Haute, à Bienne; une vieille rentière âgée de 81 ans, Mlle B., avait allumé un feu de chaufferette et s'était endormie dessus; une demi-heure après on découvrait le cadavre de la malheureuse à moitié carbonisé.

Schaffhouse. — L'Académie française des sciences a décerné le prix annuel de mécanique à M. le professeur Amsler, de Schaffhouse. C'est la plus haute distinction à laquelle on puisse aspirer dans ce domaine. On constate avec plaisir que ce prix a été accordé trois ans de suite à des Suisses.

Tessin. — Lundi après-midi, une pauvre femme de Catto (Léventine), âgée d'environ soixante ans, était allée couper de l'herbe dans la forêt. Le soir étant venu sans qu'elle fût rentrée à la maison, sa fille se mit à sa recherche, mais ne parvint pas à découvrir ses traces. Peu après, une équipe de jeunes gens firent une patrouille et retrouvèrent le cadavre de la malheureuse au fond d'un précipice.

— Vendredi dernier, la remise aux locomotives de Biasca a été incendiée. Douze locomotives ont été fortement endommagées.

— Le Tribunal fédéral, dans sa séance du 26 courant, par 6 voix contre 1, s'est déclaré incompétent pour prononcer sur la demande intentée au canton du Tessin par le préfet Ginella, pour obtenir réparation des dommages causés au demandeur comme propriétaire de l'établissement de bains de Stabio à la suite des événements sanglants de 1876; cet arrêt est motivé sur ce que la cause ayant déjà été jugée en faveur du canton par les instances cantonales, le litige porté devant le Tribunal fédéral devenait sans objet.

Vaud. — VALLORBES. — L'appointé de gendarmerie Paris, stationné à Vallorbes, en faisant une patrouille aux environs, fut tout à coup surpris par des gémissements semblables à ceux d'un enfant. Un instant après il entendit la voix d'un chien. L'appointé Paris se dirigea immédiatement du côté d'où venait la voix et son étonnement fut grand en trouvant dans un épais fourré un magnifique chevreuil entre les dents d'un chien. Le chevreuil était déjà mort. Il avait une jambe cassée et une profonde blessure au flanc. Quant au chien il ne rendit sa proie qu'avec beaucoup de peine et cela se comprend, c'était un fin morceau de Nouvel-An.

Valais. — Le jour de Noël, un chauffeur de la Cie S.-O.-S., de service au train qui quitte Lausanne à 1 h. 25, est tombé de la locomotive sur la voie, près de la gare de Saxon. Grièvement blessé, le malheureux a été transporté à l'hôpital de Sion.

Genève. — M. Dufrenoy, procureur-général, est mort subitement lundi après-midi, au parquet.

CANTON DE FRIBOURG

Nous apprenons avec plaisir que la bourgeoisie et l'Etat de Fribourg ont décidé d'accorder gratis la naturalisation et la bourgeoisie de Fribourg à M. Strébel père, vétérinaire à Fribourg, en raison des éminents services que cet homme d'étude et de bien a rendus à la cause agricole dans le pays.

GRUYÈRE



Jules DURIAUX.

O mort aveugle et inexorable, pourquoi choisis-tu ainsi tes victimes parmi les meilleurs?

Mais les desseins de la Providence sont insondables. Hommes, nous n'avons qu'à courber la tête, impuissants que nous sommes à les discuter.

Quand, il y a une année à peine, nous voyions notre cher défunt à la tête de sa section de gymnastique de Bulle, dont il avait été le fondateur, exécuter aux barres ou au trapèze ces superbes exercices qui vous arrachaient des cris d'enthousiasme; quand nous l'admirions carabinier alerte; quand nous entendions dans les concerts et les réunions patriotiques sa voix si sympathique, si harmonieuse, son chant si bien articulé, si expressif; quand nous le possédions au milieu de nous, ami toujours serviable, toujours empressé; quand il nous était donné de contempler ce modèle de fils, d'époux et de père faire le bonheur des siens, nous étions loin de supposer que Dieu l'appellerait si tôt à lui.

Jules Duriaux est mort à 32 ans à peine. Et Dieu quelle fin, quelles atroces souffrances, quelle longue et cruelle agonie! Notre ami Jules Duriaux a vraiment souffert le martyr. Mais sa belle âme, délivrée des angoisses de la maladie, est aujourd'hui dans le sein du Seigneur.

Ami, nous garderons religieusement ton souvenir. Que ta famille en larmes veuille bien agréer, si cela peut adoucir quelque peu son cuisant chagrin, l'expression de nos sincères condoléances.

Les funérailles de notre ami Duriaux ont été ce qu'elles devaient être: un témoignage de la sympathie générale.

Le corps de musique, les sociétés de chant, les sections de gymnastique de Bulle, de Romont, de Fribourg et d'Estavayer avec leurs drapeaux, et un long cortège de quelques centaines de personnes ont suivi le corps du défunt jusqu'au champ du repos où la société de chant et celle de musique ont chacune exécuté un touchant morceau d'adieu.

Les décès se succèdent à Bulle avec une rapidité effrayante.

Après M. Jules Duriaux, voilà encore M. Joseph Peyraud, négociant, qui a succombé à une maladie de poitrine, à l'âge de 45 ans à peine.

Un cortège nombreux de parents et d'amis accompagnait mercredi sa dépouille mortelle au champ du repos.

R. I. P.

M. le député Romanens aurait, à notre avis, mieux fait de ne pas répondre aux insolences du régent qui est rédacteur responsable du *Fribourgeois* et qui traite les députés ou représentants du peuple de polissons, à l'occasion de la manière dont ils remplissent leur mandat; mais puisque polémique et controverse il y a, nous ne pouvons que reproduire la lettre ci-après adressée à nouveau par M. le député Romanens à la Rédaction du *Fribourgeois*.

A la Rédaction du *Fribourgeois* à Bulle.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de bien vouloir rectifier, dans le prochain numéro de votre journal, une erreur que j'ai commise dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, relativement à des propos que doit avoir tenus Monsieur le Préfet de la Gruyère, au sujet de la descente des troupeaux.

Les propos dont il a été question doivent avoir été tenus, non pas le soir même du jour qu'a eu lieu l'assemblée des délégués à Romont, mais le *lendemain soir*, dans un café de Bulle, devant un témoin dont je ne pourrais suspecter la probité et qui me les a relatés, ainsi qu'à d'autres personnes.

Pour ce qui me concerne personnellement, il me serait agréable que la plainte, dont je suis menacé, ait lieu, afin de pouvoir établir la vérité. Du reste, ce sont aujourd'hui les insulteurs qui portent plainte! Ce n'est que par le silence du mépris que l'on répond à de certaines gens et les insultes de votre correspondant ne m'émeuvent pas. Espérons qu'après ces fêtes de Noël, vous aurez acquis un brin de bonne

foi et de cha
 sérer en en
 cette missiv
 précédente,
 Veuillez,
 des articles
 cères de nou
 Gumefens

Peu de no
 ment que le
 rangeront, r
 auxquels le
 Mais certai
 comme prix
 melle.

— En Fr
 caux intran
 nihilistes da
 sailles pour
 blique. On
 socialistes,
 vociférations
 grès, qui est
 du Sénat, d'
 dant on a pu
 a été réelu

France.
 en Seine, pr
 Dimanche
 lieu entre le
 Ce dernier, y
 du *Furet*. L
 a été grande
 ont sauté da
 de ces malh
 ont disparu
 rale. L'après
 cadavre.

Italie.
 personne, co
 Marguerite
 lienne qui, e
 decine.

— Des tr
 Novarre. Il

Allema
 fêtera le 3
 son avéne
 auront lieu
 prussien est

Espagne
 nière amnist
 peut en cons

— On ma

« Le train
 tre 190. La
 été endomm
 et le contrôle
 cien, le chau

La

L'on a, d
 cuté d'une o
 dans le but
 sexuelles, d'e
 reau. C'est o
 riotomie.

Ceux d'ent
culture suisse
 et savant se
 d'agriculture
 doute lu, par
 avis d'un vét
 s'engageait, r
 quelconque c
 ration.

Voici sur
 rapport prés
 griculture de

« Sans être
 réduire à la
 persuadé que
 est notre seu
 tenté de plac
 au-dessus de
 beaucoup mo

foi et de charité, et que vous aurez l'obligeance d'insérer en entier, dans votre journal, le contenu de cette missive, ce que vous n'avez point fait pour ma précédente, qui n'a été reproduite qu'en partie.
Veuillez, Monsieur le Rédacteur, ainsi que l'auteur des articles publiés, agréer mes souhaits les plus sincères de nouvelle année.

Gumefens, le 30 décembre 1885.

J. J. ROMANENS, député.

ÉTRANGER

Peu de nouvelles de l'étranger. On croit fermement que les affaires de Serbie et de Bulgarie s'arrangeront, même malgré les Serbes et les Bulgares auxquels les puissances imposeront leur volonté. Mais certainement que les Bulgares obtiendront, comme prix de leur victoire, l'annexion de la Roumélie.

— En France, les députés de la droite et les radicaux intransigeants se sont conduits comme de vrais nihilistes dans la séance du congrès convoqué à Versailles pour la nomination du président de la République. On se serait dit dans un meeting d'ouvriers socialistes, aux barrières de Paris. Ce n'était que vociférations, menaces, cris, pour empêcher le congrès, qui est composé de la Chambre des députés et du Sénat, d'arriver à nommer un président. Cependant on a pu obtenir quelque peu d'ordre et M. Grévy a été réélu président par 457 voix sur 589 votants.

France. — Une catastrophe vient de se produire en Seine, près de Rouen :

Dimanche matin, à 7 heures, une collision a eu lieu entre le vapeur *Furet* et le remorqueur *Jeanne*. Ce dernier, privé de ses feux, a donné sur les flancs du *Furet*. Le bateau n'a pas coulé, mais la panique a été grande, et, sur soixante passagers, dix ou douze ont sauté dans un canot. Le canot a chaviré. Trois de ces malheureux ont pu être sauvés. Les autres ont disparu sous l'eau. La consternation est générale. L'après-midi on n'avait encore retrouvé qu'un cadavre.

Italie. — La reine d'Italie vient d'attacher à sa personne, comme médecin particulier, la demoiselle Marguerite Farne. C'est la première jeune fille italienne qui, en 1870, s'est vouée à l'étude de la médecine.

— Des tremblements de terre ont été signalés en Navarre. Il n'y a pas eu de victimes.

Allemagne. — Le vieil empereur Guillaume fêtera le 3 janvier prochain le 25^e anniversaire de son avènement au trône de Prusse. De grandes fêtes auront lieu à cette occasion à Berlin. Le monarque prussien est âgé actuellement de 89 ans.

Espagne. — D'après des avis de Madrid, la dernière amnistie est applicable à M. Ruiz-Zorrilla, lequel peut en conséquence rentrer en Espagne.

— On mande de Séville, le 24 décembre :

« Le train-poste de Madrid a déraillé au kilomètre 190. La locomotive, le tender et cinq wagons ont été endommagés. Le commissaire du gouvernement et le contrôleur des billets ont été tués. Le mécanicien, le chauffeur et six employés ont été blessés. »

AGRICULTURE.

La castration des vaches.

L'on a, depuis quelques années, beaucoup discuté d'une opération que l'on fait subir aux vaches dans le but de supprimer le retour des chaleurs sexuelles, d'empêcher qu'elles demandent le taureau. C'est ce qu'on appelle la *castration* ou *ovariotomie*.

Ceux d'entre vous qui lisent le *Journal d'agriculture suisse* que dirige M. C. Borel, le dévoué et savant secrétaire de la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, auront sans doute lu, parmi les annonces de cette feuille, un avis d'un vétérinaire expert dans la spécialité qui s'engageait, moyennant 20 fr., à opérer une vache quelconque en garantissant le succès de son opération.

Voici sur la matière un extrait de l'intéressant rapport présenté par M. Seippel à la Classe d'agriculture de Genève, le 7 décembre 1884.

« Sans être de l'avis de ceux qui voudraient tout réduire à la culture fourragère, je suis cependant persuadé que la production du lait et de la viande est notre seule planche de salut, je serais même tenté de placer cette branche de notre agriculture au-dessus de la culture de la vigne, comme étant beaucoup moins aléatoire et moins soumise aux

chances de la spéculation et de la concurrence étrangère.

Le domaine de l'école agricole de la Rütli contient 50 hectares soit 140 poses. Sur cette quantité, la moitié juste est en labourage; en 1883, d'après le rapport annuel, il y avait dans les écuries, 3 taureaux, 27 vaches, 10 génisses de 2 à 3 ans, 7 génisses ou taureaux de 1 an que nous comptons comme 5 têtes de gros bétail, ce qui ferait en tout 45 têtes, soit une tête pour 3¹/₄ arpents ou pour 4¹/₄ poses genevoises, sans compter les bêtes de trait au nombre de 4 bœufs et 7 chevaux. J'ai eu le plaisir de faire dernièrement la connaissance de M. le lieutenant-colonel A. Roth, qui a bien voulu me communiquer quelques détails sur le domaine qu'il possède à Wangen s/Aar. Il a 51 poses, dont 15¹/₂ en labourage; sur ces 51 poses il entretient 14 vaches toute l'année et environ 4 génisses de plus en hiver, soit environ 15 bêtes toute l'année, ce qui ferait à peu près les mêmes proportions que pour le domaine de la Rütli.

Du reste, et pour entrer dans le sujet qui doit nous occuper, sans augmenter le nombre des vaches, il y a un moyen d'augmenter sensiblement la quantité annuelle du lait.

Dans l'état normal d'un troupeau, chaque vache met bas un veau par an et reste de 2 à 3 mois à goutte, c'est-à-dire sans donner de lait.

Par la castration on obtient un rendement de lait bien supérieur, puisque le long repos indispensable à la vache portante est supprimé. Dès que la vache castrée ne donne plus une quantité suffisante de lait, elle est vendue à la boucherie, ce qui, comme nous le verrons, donne un petit bénéfice sur le prix d'achat, et elle est remplacée immédiatement par une vache toute prête au veau ou même fraîche vélée.

La castration consiste, comme chacun le sait, à enlever par la torsion les deux ovaires en les atteignant par une incision pratiquée dans l'intérieur de la matrice. Cette opération se fait très facilement, du moins c'est l'impression que l'on a quand on la voit faire par l'habile praticien qui l'a introduite dans le canton de Genève.

J'ai la conviction que l'opération en elle-même n'est pas dangereuse. Mais il faut que le sujet soit soigné minutieusement plusieurs jours après; et j'insiste particulièrement sur ce point, parce que je suis convaincu que la plupart des insuccès sont dus à la non observation des recommandations du vétérinaire, au manque de surveillance ou à la négligence, peut-être même à la mauvaise volonté du vacher.

Sur plus de vingt opérations que j'ai fait faire jusqu'à présent, il ne m'est arrivé qu'un accident sur une vache qui a pris froid pendant la nuit, sa couverture étant tombée. Il s'est déclaré une pneumonie purulente qui a été dûment constatée à l'autopsie.

Une autre vache a eu un abcès ce printemps, mais elle est guérie à l'heure qu'il est, quoiqu'elle n'ait pas encore redonné tout le lait qu'elle avait auparavant. Quant aux résultats pratiques de la castration, je puis dire qu'ils ont dépassé mon attente; en 1883 je ne faisais opérer que les vaches stériles (qui sont, du reste, en majorité chez moi) et seulement après les avoir présentées plusieurs fois au taureau. Néanmoins, pendant cette année-là, j'ai obtenu une moyenne de 9³/₄ litres par jour et par vache, et je suis persuadé que cette moyenne pourrait être portée à 12 litres, peut-être même la dépasser. Cette augmentation de la moyenne n'est pas due à une lactation plus abondante par le fait de l'opération, mais elle provient de ce que les vaches peuvent être traitées toute l'année sans l'interruption obligatoire lorsqu'elles portent un veau. Quant à la qualité du lait, je n'ai pas remarqué qu'elle devint beaucoup meilleure; il faudrait, pour pouvoir affirmer la chose, faire des épreuves beaucoup plus nombreuses et plus suivies que je n'ai eu le temps de le faire. Je ne crois pas cependant que le lait devienne plus gras, les épreuves faites chaque mois à la laiterie de Vandœuvres ne donnent pas pour mon lait un plus fort % de crème que celui de mes collègues de la Société de laiterie. L'amélioration, s'il y en a, doit porter sur la caséine ou sur le sucre; il y aurait là d'intéressantes observations à faire.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Nous extrayons d'un journal de disciples de Saint Hubert l'amusant quiproquo ci-après :

Il s'agit de deux chasseurs dont l'un a été attaqué par des voleurs au détour d'un bois :

« D'où viens-tu ? lui demande son ami en le voyant accourir tremblant.

— Je viens... je viens... de la forêt de Bondy.

— Et tu as eu peur en traversant le bois ?

— Dame, j'ai été attaqué par des voleurs.

— Toi ? allons donc !... Combien étaient-ils ?

— Sept.

— Tu dis ?

— Je dis sept.

— Dix-sept ?

— Non... sans dix...

— Cent dix ?

— Non... sans dix ! sept !

— Cent dix-sept ?

— Mais non... sept, sans dix !

— Sept cent dix ?

— Sapristi ! sept, sans dix !... sept !

— Sept cent dix-sept ?

— Mais comprends donc ! Je te dis sept, sans dix.

— Dix-sept cent dix ?

— Mais non, que diable ! je te dis sept, sans dix... sept !

— Dix-sept cent dix-sept ! C'est différent, et je te pardonne d'avoir eu peur. »

La nouvelle année.

Amis, une nouvelle année
Vient sourire à l'humanité.
Déjà sa première journée
Nous fait part d'un peu de gaité.
Chacun, excepté les malades,
Pousse moins de jérémiades,
Presque tous les cœurs sont contents.
On s'adresse des vœux sincères,
Nos bons souhaits et nos prières
Montent au ciel comme l'encens.

Si nous regardons en arrière,
Nous nous dirons encore un an
S'est envolé, notre carrière
Marche tout comme un ouragan.
Fuite du temps, tu nous consommes,
Hélas ! aujourd'hui tous les hommes
Ont sur leur tête un an de plus.
Oui, le temps fuit comme une boule,
Sans cesse il marche, roule et roule,
C'est là ce qui nous rend confus.

Malgré cela chacun souhaite
A ses amis, à ses parents,
Qu'ils aient une santé parfaite
Et que Dieu bénisse leurs champs.
Oui, nous prions l'Être suprême,
Qui nous gouverne et qui nous aime,
Qu'il veuille être notre secours,
Qu'il dissipe en nous toute envie,
Tout ce qui fait tort à la vie
Et qu'il nous donne d'heureux jours.

Puisse notre Père céleste
Nous nourrir comme les oiseaux.
Et nous préserver de la peste,
De même que d'autres fléaux.
Oui, puisse cet an qui commence
Sous ton regard, ô Providence,
Favoriser nos bons projets,
Que la paix règne sur la terre
Et que chaque jour tout prospère
Dans nos maisons et nos chalets.

J. DE SEBENTHAL.

Les dames veuves DURIAUX et leurs enfants se font un devoir de remercier les sociétés de la ville de Bulle, ainsi que les délégués des sociétés de gymnastique du canton et le public qui ont bien voulu accompagner à sa dernière demeure leur regretté

JULES DURIAUX.

Mercuriale du marché de Bulle
le 31 Décembre 1885.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle) . . . les 100 kilos	21	—	à	22
Avoine » . . . » 100 »	18	—	à	20
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	80	à	—
Pores gras (marché) . le kilo	—	92	à	—
Beurre le 1/2 kilo	1	40	à	1
Oeufs la douzaine	1	20	à	—
Viande de bœuf . . . le kilo	1	20	à	—
Viande de mouton . » »	1	40	à	—
Viande de veau . . . » »	1	40	à	—
Pain blanc » »	—	36	à	—
Pain mi-blanc . . . » »	—	32	à	—

AVIS.

Le soussigné prévient l'honorable public qu'à partir du 1^{er} janvier, il dessert le **Café de M. François Moura, en ville** (ancien local du Cercle du Bien-Public).

Par une consommation de premier choix, il s'efforcera de satisfaire les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Bulle, le 31 décembre 1885.

Léon GENOUD.

MISES PUBLIQUES.

La commune de Bulle exposera en vente, par voie de mises publiques, **lundi 4 janvier** prochain, dès 2 heures de l'après-midi, au *café de l'Hôtel-de-Ville* au dit lieu :

Art. 131. *Les Marais*, pré de 4149 mètres (461 perches).

» 137 ac. *Les Places*, champ de 20 ares 70 centiares (223 perches).

» 137 ad. *Les Places*, place de la maison Philippe Pasquier, de 54 centiares (6 perches).

Les conditions seront lues avant les mises.

Bulle, le 22 décembre 1885.
1812] **SECRETARIAT COMMUNAL.**

NOUVEL-AN

Grande salle de l'Hôtel des Alpes

DANSE

Le jour du Nouvel-An [1814

MUSIQUE ET DANSE

à l'Hôtel de l'Ecu.

Nouvel-An

à l'HOTEL DE L'UNION

Huitres, Escargots, Winnerli, etc.
1820]

CASSEE

DIMANCHE 3 JANVIER 1886

Hôtel de Jaman

MONTBOVON

1821] **REYMOND.**

Le jour des Rois

Cassée

à l'auberge de la Cantine
AVRY-DEVANT-PONT.

Invitation cordiale. [1825

Dimanche 10 Janvier prochain

CASSEE

AU CAFÉ DES AMIS

à VILLARVOLARD.

Invitation cordiale. [1818

Estivage à remettre.

On désire remettre pour 1886 le bel estivage des *Places*, du *Tatzo* et du *Milieu*, situés dans la vallée de l'Hongrin et dans une belle exposition. Estivage d'environ 30 vaches.

S'adresser au bureau de la *Gruyère* ou à M. ADRIEN BERTHOLET, greffier à Château-d'Éx. [1823

A VENDRE

de bons fagots chez Baptiste MIVROZ, à Bulle.

Chambres à louer.

Deux belles chambres, bien situées, dont une meublée, Avenue de la gare. — S'adresser à M. Jules GLASSON. [1824

On offre à louer

en Ville, une maison comprenant 3 petits appartements avec cave et galetas, ainsi qu'un atelier de menuisier ou charron et une forge; on louerait ensemble ou séparément.

Entrée immédiate.
S'adresser à M. MAGNIN, avocat, à Bulle. [1819

Un bon scieur, muni de bons certificats, désirerait se placer dans une bonne scie, tout de suite. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1789

Chapeaux Gruyériens

Au grand magasin de BOSSON fils, chapelier, à Bulle — sous le Bureau des Télégraphes —

choix immense de **chapeaux de feutre** en tous genres, surtout le grand bord, forme haute, surnommé le « *chapeau à coups de poings* », souple et résistant à la pluie.

Chapeaux nouveautés pour hommes, depuis fr. 3, pour jeunes gens et enfants.

Grand choix de **bonnets** et **cache-nez**, vendus à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de tabacs et cigares. — Articles de fumeurs.

Cannes, parapluies, porte-monnaie, broserie, verrerie, cartes à jouer, bouchons, blouses, pantalons, gilets, chemises, valises, cravattes, faux-cols, sacs de voyage. — Grande liquidation de **fayence** et **poterie**.

Se recommande à sa nombreuse clientèle

1672] **BOSSON fils, chapelier.**

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.
Baignoires et bains de siège, boilles à lait en tôle étamée.

Location de *couleuses* avec *foyer portatif*.

ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE.

Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres. — Etamages tous les samedis.

Le soussigné se recommande à la bienveillance de sa clientèle et du public dont il cherchera toujours à mériter la confiance *par un travail soigné et des prix modérés.* [1254

Jules PASQUIER, ferblantier.
place du marché au petit bétail.

Un point capital pour la préparation des

SOUPES MAGGI

est de les saler suffisamment et de les faire bouillir, jusqu'à ce qu'elles deviennent un peu crémeuses, ce qui dure environ 15 minutes de **forte ébullition.** — La bonne ménagère saura facilement et avec avantage en varier le goût, en y ajoutant soit des restes de repas, ne pouvant être mieux utilisés, soit des carrelots de pain grillé, etc. etc. [1746

GRANDE ÉCONOMIE

AVIS AUX AGRICULTEURS

— *Lactina de la Plaine Suisse* —

pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.

Produit perfectionné supérieur et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger:

GONET frères à MORGES (Suisse).

Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants: MM. *Emile Délosea, Morat; J. A. Philipponaz, Fribourg; Charles Meyer, Bulle; Joseph Chevaillaz, Romont; Henri Germond, Payerne.* (H 2712 L) [1731

AU MAGASIN DE FER

RAUCH & Co à Fribourg

grand assortiment de :

Fourneaux et potagers en fonte, **chaudières, buanderie, articles de ménage**, etc., etc.

Tuyaux en fer étiré et en fonte pour conduites d'eau et pièces de raccords. [1786

Hache-paille, système anglais.

Houilles et coke pour chauffage. Marchandise de 1^{er} choix, prix modéré.

On demande pour le canton de Neuchâtel, une

jeune fille robuste, de 17 à 19 ans et de bonne conduite, pour apprendre une partie d'horlogerie. Elle serait entretenue entièrement chez ses maîtres. Entrée de suite et voyage payé.

S'adresser à M. Etienne CASTELLA à Ferpicloz près Gruyères. [1805

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

cors aux pieds

cals, durillons, verrues est selon de nombreuses attestations

de **l'Acetine**

du pharmacien Wankmiller à Weilheim. Prix: la boîte 1.50. — Dépôts: pharmacies: à BULLE, Rieter et Sudan; CHATEL-S-DENIS, Wetzstein; ROMONT, Comte. (H 82202) [1754

A louer à Bulle

Un petit appartement avec jardin, rue du Stand;

Une écurie avec grange, et remise spacieuse, rue du Stand;

Un pré de 4 poses d'excellent terrain sur la *Raisse*;

Un grand jardin potager.

S'adresser à M. Léon GLASSON, négociant à BULLE. [1748

IMPORTANT.

Conservez vos dents naturelles et faites remplacer celles qui sont perdues, si vous voulez jouir d'une bonne santé. [1271

CONSULTATIONS GRATUITES

en s'adressant à M. F. Bugnon, Chirurgien-Dentiste, à Fribourg, lequel se rendra à Bulle, Hôtel de l'Union, tous les jours de foire.

Raticide universel.

Destruction infaillible, sans phosphate ni poison, des rats, souris et grillons, (dits cafards) sans danger pour le feu et les animaux domestiques. Cette poudre se vend 25 cent. le paquet chez M. Louis Desbiolles, nég. à Bulle, et en gros chez M. J. Kübli, représentant, à Vevey. [1797

Ch. Broillet

Médecin-Chirurgien-Dentiste

A FRIBOURG

sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire et le troisième jeudi de chaque mois. [1695

Maison à vendre.

Le soussigné vendra en mises le **lundi 4 janvier** prochain, dès 1 heure du soir, à l'Hôtel de l'Ecu, les immeubles qu'il possède « *Derrière les Jordils* ».

Pour voir la maison, s'adresser à M. Léon Pasquier.

Bulle, 23 décembre 1885.
1809] **Jean PASQUIER.**

Glasson & Co, à Bulle

Fers et Quincaillerie.

Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Hache-paille, dernier système. **Buanderie économique. Pompes à purin.**

Scies à eau et scies circulaires garanties. Peaux de caillots vieilles. Toiles à fromages. Thermomètres. Pâtes à polir tous les métaux. Jouis, pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de KREBS à Vevey pour **retailage de limes**. Représentants de la maison FINSLER à Zurich pour **cire et paille de fer** pour parquets. **Houille de forge**, première qualité. [1758

Hache-paille

de différentes constructions, de fr. 85 à 120.

Coupe-racines

depuis fr. 30 à 80.

Conditions de paiement avantageuses.

Chez **Schmid, Berlinger & Co.**
1787] **FRIBOURG.**

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au

1216] **Notaire Favre, Bulle.**

Filature de lin Burgdorf

Filage à façon de lin, chanvre et d'é-toupes. Ouvrage soigné, prompt livraison, prix modérés. — Tissage du fil sur demande spéciale.

DÉPOT: M. Eugène Wæber, à Bulle. (M 2150 Y) [1656

EN VENTE

à l'Imprimerie de la Gruyère, à Bulle :

LE TYPE ACCOMPLI

BÊTE BOVINE

par Ad. KRÄEMER, professeur à l'école polytechnique de Zurich. Fr. 2. — l'exemplaire.

Etranges fribourgeoises de 1886

à 1 fr. l'exemplaire.

Le Chauffage des Caves à fromages

par R. SCHATZMANN, brochure de 12 pages, à 30 ct. l'exemplaire.

L'Histoire du Drapeau

de la Maison-de-Ville de Bulle à 50 cent. l'exemplaire.

Etiquettes gommées pour vins.

Crevasses

gerçures, brûlures, engelures ou-vertes, dartres, feux du visage, varices, plaies sont rapidement cicatrisées avec la véritable **Gelée siccative GOLLIEZ** à la marque des deux palmiers. Le flacon 1 fr. — par poste fr. 1.20. **Pharmacie du Haut à Morat** et dans les pharmacies. (O Fr. 473) [1697

Imprimerie de la Gruyère. — LENZ & FISLER

PRIX DE

Pour la Su

Pour l'Étr

Prix de

On s'abon

Nous de l'élab quelque pour les au contr

Nous d donnant anciens et popul rable cor caution à débiteur acte, pou tions rig

Rien le nouve comme c veur que

Aussi, fédéral, rablement plonger c misère.

Cepend et compr

Vaud, u

nous ne Conseil, Bâle, à S

le caution

Sans d législateu

meux Co fre en ce du cautio

FI

Cette sig bablement rières, et, près des a contre des l'examen d mutations dans la pl vention de racines cel comme v d réciproquen voyelles, le e en i, le o en ou.

Selon ces de gôf-ing, précède les